

Procès-verbal de la 4^e assemblée (2014-2015) du Conseil d'établissement tenue le 15 décembre 2014 à 19 h au restaurant le Chic Alors

Étaient présents :

- BEAUSÉJOUR, France
- CANAC-MARQUIS, François
- FALARDEAU, Sonia
- FOURNIER, Colette
- LAJOIE, Lisa
- LESSARD, Valérie
- MAHER, Christian
- MARIER, Catherine

Étaient aussi présentes : LESSARD, Véronique, directrice
LABRIE, Sophie, secrétaire

Étaient absents: CARON, Pierre-François
LÉVESQUE, Ghislaine
POTVIN, Marie-France

1. OUVERTURE

1.1. Mot d'ouverture

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil d'établissement.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

1- OUVERTURE

- 1.1 Mot d'ouverture
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Intervention du public (invité : Président de la Fondation)
- 1.4 Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2014
- 1.5 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Courrier reçu

2- DÉCISION

- 2.1 Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières
- 2.2 Plan de réussite et convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015
- 2.3 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école 2014-2015

3- CONSULTATION

- 3.1 Photo scolaire année 2015-2016

4- DISCUSSION

- 4.1 La sécurité aux abords de l'école
- 4.2 Le projet éducatif
- 4.3 Aide aux devoirs et leçons

5- INFORMATION

- 5.1 Information de la directrice
- 5.2 Information du personnel
- 5.3 Information du président du CÉ
- 5.4 Information du Comité de parents
- 5.5 Information des commissaires

6- AUTRES SUJETS

- 6.1

7- FERMETURE

- 7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil
- 7.2 Levée de l'assemblée

Ajout du point 6.1 Sport à l'école dans le point 6. Autres sujets.

CE 2014-15-33

Il est proposé par Mme France Beauséjour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout proposé.

1.3 Intervention du public

Aucun public présent.

1.4 Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2014

Aucune modification n'a été apportée au procès-verbal du 10 novembre 2014.

CE 2014-15-34

Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 10 novembre 2014 tel que présenté.

1.5 Suivi au procès-verbal

Suivi du point 4.4 Sécurité aux abords de l'école (PV du 10 novembre) : les membres ont reçu par courriel une réponse détaillée de la Ville. Le service de police a confirmé avoir reçu la demande. Voici ce qui a été confirmé par la Ville et qui sera analysé dans les prochains mois : modifier les périodes de vitesse maximale de 30 km/h, remplacer les panneaux de vitesse par des panneaux lumineux à vitesse variable, installer des indicateurs mobiles de vitesse (afficheur radar) et poursuivre la sensibilisation coercitive par le Service de police.

1.6 Courrier reçu

Un membre offre un cours d'escalade pour deux personnes comme prix de présence au BINGO du 19 décembre. Les membres approuvent la proposition.

2. DÉCISION

2.1 Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières

Aucune demande.

2.2 Plan de réussite et convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015

Le principal changement cette année est que le document est plus allégé. Le comité qui a travaillé sur le document s'est soucié que le bilan soit plus mesurable avec des statistiques qui viennent appuyer ce qui a été fait. L'objectif de la directrice est que le Plan de réussite soit un document de travail utilisé par son équipe-école.

Un membre affirme que le document est facile à comprendre, que les phrases sont plus précises et que la disposition est plus claire que le document précédent. Il pourrait être indiqué dans le document si c'est une mesure maintenue ou une mesure implantée. Il est proposé de le faire sous forme de légende. Il est aussi proposé de surligner ou de mettre en caractère plus foncé ce qui est ajouté par rapport à l'année précédente. Les membres retiennent la dernière proposition.

Un membre pose des questions et fait des propositions qui sont notées directement sur le document par Mme Véronique Lessard.

CE 2014-15-35

Il est proposé par Mme Valérie Lessard et résolu à l'unanimité d'approuver le Plan de réussite et convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015 avec les modifications proposées.

2.3 Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école 2014-2015

Il y a deux documents qui sont présentés aux membres.

- 1- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école : document complet qui est en consultation sur le site de l'école.
- 2- Plan d'action de l'école pour un milieu sain et sécuritaire : version plus allégée qui sera distribuée à tous les parents en janvier.

La directrice présente les changements pour le document Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, par rapport à l'année dernière. Le questionnaire sur la violence et l'intimidation que les enfants ont complété montre que c'est la cour d'école qui est l'endroit le plus problématique, donc les efforts sont concentrés en ce sens :

- la brigade scolaire et l'escouade de l'harmonie : des élèves plus grands sont identifiés et sont sur la cour des petits pour aider les enfants à jouer ensemble.
- changement dans la cour d'école : les surveillants (enseignants) auront des brassards à mettre autour du bras pour qu'ils soient repérables rapidement.
- depuis l'automne, Mme Fabienne (éducatrice spécialisée de l'école) délimite des zones de jeu dans la cour d'école pour éviter les conflits et pour permettent aux enfants de jouer plus harmonieusement.

La directrice a fait une demande de service offert par le Centre de Santé et de Services Sociaux de la Vieille-Capitale (service promotion-prévention). Une équipe se déplacera à l'école pour venir faire une analyse de la cour de récréation et pour faire des recommandations.

CE 2014-15-36

Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu à l'unanimité d'approuver le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2014-2015.

3. CONSULTATION

3.1 Photo scolaire année 2015-2016

Cette année, il y avait une nouvelle compagnie de photographie la Pomme verte. Quelques membres trouvent que la photo de groupe, en général, est plus de qualité que l'année dernière. Toutefois, il y a certaines insatisfactions concernant les photos individuelles. À la lumière de ces commentaires, la compagnie la Pomme verte ne sera pas reconduite. Des recherches seront faites pour effectuer d'autres demandes de soumissions. L'approbation est reportée au CÉ du mois de janvier.

4. DISCUSSION

4.1 La sécurité aux abords de l'école

Rien de nouveau au dossier.

4.2 Le projet éducatif

Les questionnaires ont été reçus et le comité est prêt à travailler sur le projet éducatif. Un membre propose de donner une couleur à l'école : la coopération, puisque la coopération est un facteur de la réussite scolaire.

4.3 Aide aux devoirs et leçons

Rien de nouveau au dossier.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

- C'est la dernière semaine d'école avant les vacances des fêtes.
- Le vendredi 19 décembre, les enfants sont attendus en pyjama pour la fête de Noël et il y a des déjeuners dans les classes. Les cours se termineront à 14h35.

5.2 Information du personnel

Aucune information.

5.3 Information du président du CÉ

Aucune information.

5.4 Information du Comité de parents

- Les membres ont discuté des documents déjà approuvés au CÉ.
- Concernant le sujet de la fratrie, le critère se base sur un article précis d'une politique qui n'est jamais en consultation. Le comité de parents veut amener la politique en consultation.
- Plan triennal : les questionnements du CÉ sur les chiffres de l'école Les Sources s'expliquent par l'absence du préscolaire dans les chiffres. Le nouveau document sera envoyé aux membres.
- Il y a eu beaucoup de discussions concernant l'aide aux devoirs, mais aucune décision n'a été prise. Les membres du Comité de parents ont proposé quelques pistes de solution comme intégrer l'aide aux devoirs au cadre éducatif pour la protéger des coupures ou l'inclure dans un système plus grand comme l'adaptation scolaire.
- Un budget de 500\$ pourrait être alloué à un projet proposé par des parents. Les parents doivent soumettre une idée qui ne doit pas venir de l'équipe-école. Les membres du CÉ qui sont des parents

décident d'y réfléchir d'ici la prochaine rencontre. Il y a une proposition de faire un logo d'équipe de sport pour l'école.

- La présidente du Comité de parents propose de liquider les fonds des CÉ au cas où cela serait perdu dans les fusions.

5.5 Information des commissaires

Il n'y avait pas de commissaires présents.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Sport à l'école

Question adressée au service de garde : il y a un coin de sports et il y a un coin de jeux libres. Les garçons prennent plus la place du coin des sports tandis que les filles sont plus du côté où il n'y a pas de jeux. Les membres du service de garde répondent qu'il y a des activités dirigées avec les éducatrices, mais que viennent par la suite les jeux libres et ce sont les enfants qui s'organisent eux-mêmes. Les membres du service de garde vont s'assurer que tous les enfants puissent jouer aux sports.

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

Le lundi 19 janvier à 19 h au local des arts plastiques de l'école Les Sources.

7.2 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 05.

CE 2014-15-37

Il est proposé par Mme Sonia Falardeau et résolu unanimement de lever l'assemblée.

Monsieur Christian Maher, président

Madame Véronique Lessard, directrice